

CONSEIL MUNICIPAL DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

SÉANCE DU SAMEDI 12 MAI 2012.

Le Maire de CLÉRY-SAINT-ANDRÉ, certifie avoir convoqué, le sept mai deux-mil douze, les membres du Conseil Municipal, pour une séance publique ordinaire du Conseil Municipal, qui a lieu le douze mai deux mil douze, à dix-sept heures.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 Mars 2012.
- Aménagements intérieurs de l'école maternelle.
- Attribution de subventions exceptionnelles.
- Dénomination de voirie communale.
- Identification des lieux-dits.
- Détermination d'une limite d'agglomération.
- Demandes de subventions.
- Renouvellement de la ligne de trésorerie courante de la collectivité.
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- Vie des commissions municipales.
- Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.
- Informations diverses.
- Questions des membres du Conseil Municipal.

SÉANCE :

La séance est ouverte à 17 h. 10.

Étaient Présents :

- Monsieur Clément OZIEL, Conseiller Général - Maire,
- Monsieur Alain GRILLON, Madame Denise REYNAUD, Messieurs Claude BOISSAY, Etienne HEMOND et Gérard CORGNAC, Adjoints au Maire,
- Mademoiselle Sylvie THIÉRY, Monsieur Lionel FRUMENT, Conseillers Municipaux Délégués,
- Mesdames Maryvonne MARY, Odile BOURGOIN, Mariannick RENARD, Josette DENIS, Messieurs Daniel ZONCA, Philippe de TRISTAN, Gérald GOARIN, Jean-Pierre LEFEBVRE, Vincent BIGOT, Michel NOUAÏLLE, Laurent BOURGOIN, Thierry TELLIER, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

- Monsieur Yves HEUZE, qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE,
- Monsieur Maryvon AUVY, qui donne pouvoir à Mademoiselle Sylvie THIÉRY,
- Madame Laëtitia BOUHOUTÉ, qui donne pouvoir à Madame Josette DENIS,

Secrétaire de séance :

Madame Denise REYNAUD

Le procès-verbal de la précédente séance qui a été envoyé à chacun des membres du Conseil Municipal, est évoqué. Aucune remarque n'ayant été apportée, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – Aménagements intérieurs de l'école maternelle.

Madame Denise REYNAUD, Adjointe au Maire chargée de l'Action Scolaire et de la Petite Enfance, présente au Conseil Municipal, le résultat de la consultation organisée pour le marché public à procédure adaptée « Aménagements intérieurs de l'école maternelle » dont les travaux sont programmés pour les vacances scolaires de l'été 2012.

La Commission « Action Scolaire et Petite Enfance », lors de sa réunion du 9 Mai 2012, a procédé à l'attribution des marchés, comme suit :

Lot n°	Corps d'état	Entreprise	Ville	Montant T.T.C.
1	Gros œuvre – Plâtrerie - Carrelages	CESARO	Beaugency	24 897, 45 €
2	Verrerie	BERNARDI	St-Jean-de-la-Ruelle	18 076, 94 €
3	<i>Menuiseries intérieures – Faux Plafonds</i>	<i>INFRUCTUEUX</i>		
4	Plomberie – Sanitaire	ELEC 45	Chécy	6 249, 40 €
5	Electricité	ISI ELEC	St-Denis-de-l'Hôtel	4 706, 13 €
6	Peinture – Sols souples	GAUTHIER	Orléans	8 542, 12 €
TOTAL PROVISOIRE :				62 472, 04 €

Le lot n°3 (Menuiseries intérieures – faux plafonds), infructueux (car aucune offre) fait actuellement l'objet de relances de demandes de devis, en vue de pouvoir l'attribuer dans les plus brefs délais. Il est proposé de confier au Bureau Municipal, le soin d'attribuer ce lot après nouvelle mise en concurrence.

Le Conseil Municipal prend acte de cette attribution de marchés, confie au Bureau Municipal, si possible lors de sa réunion du 15 mai, le soin d'attribuer le marché du lot n°3, confirme l'autorisation donnée au Maire de signer les marchés avec les entreprises citées ci-dessus, ainsi que celle(s) qui sortira(ont) du lot n°3.

Une décision modificative budgétaire sera proposée dans une prochaine séance du Conseil Municipal pour adapter le budget de cette opération, lorsque toutes les composantes seront connues.

Madame Denise REYNAUD explique par ailleurs, qu'une mesure exceptionnelle d'adaptation de l'année scolaire a été décidée, en accord avec l'Education Nationale, en accord avec les équipes enseignantes, en accord avec les représentants de parents d'élèves. Pour faciliter l'exécution du chantier, dont l'importance n'est pas négligeable, notamment pour le lot n°1, il a été décidé que les cours, en Maternelle, du jeudi 5 juillet seront déplacés au mercredi 16 mai. Ainsi, les locaux seront libérés le mardi 3 juillet au soir, pour la bonne exécution de ce chantier.

En contrepartie, le Centre de Loisirs municipal sera ouvert, aux seuls enfants de maternelle dont les familles ne peuvent s'organiser autrement, pour la journée du jeudi 5 juillet, et cela gratuitement, pour compenser le changement d'organisation, d'initiative municipale.

Enfin, Madame Denise REYNAUD informe que le groupe de travail « Locaux Périscolaires Ecole Maternelle - LPEM », composé des élus de la Commission « Action Scolaire et Petite Enfance », d'enseignants, du D.D.E.N., de parents d'élèves délégués et d'agents communaux, poursuit son travail de réflexion avec le cabinet d'architecture V+C ARCHITECTURE de Saint-Jean-le-Blanc, pour la construction de locaux périscolaires, afin d'être prêts lorsque la budgétisation sera possible.

Une réunion de travail a notamment eu lieu le 10 mai dernier.

Sur ce projet, l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) de l'année 2012, vient d'accorder une participation financière de 117 800 €, et le Député Olivier CARRE vient d'accorder une subvention de 55 000 € au titre de la réserve parlementaire. Ce plan de financement est encore insuffisant ; nous attendons les réponses du Conseil Régional du Centre et de la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret.

2 - Attribution de subventions exceptionnelles.

Madame Denise REYNAUD, Adjointe au Maire chargée de l'Action Scolaire et de la Petite Enfance, informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à un transfert de 1 000 € de dépenses communales prévues en « investissement scolaire » sous forme d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à verser à la Coopérative Scolaire de l'école maternelle, pour s'adapter aux besoins réels. Cette mesure est donc sans coût supplémentaire pour la collectivité.

Monsieur Gérard CORGNAC, Adjoint au Maire chargé de la Vie Associative et de la Jeunesse, informe que l'association « LA JOVICIENNE » nous a informés, postérieurement au vote du Budget Primitif, de son projet d'organiser une course cycliste dénommée « La Gentleman » le 28 Octobre 2012, dans les rues de Cléry-Saint-André.

Afin de soutenir cette animation sportive, il est proposé d'attribuer une subvention de 200 €, à prendre sur les dépenses imprévues de la section de fonctionnement. Cette décision modificative du budget sera intégrée à celle prévue dans une prochaine séance du Conseil Municipal (avant le 14 Juillet).

Le Conseil Municipal valide chacune de ces attributions de subventions exceptionnelles.

3 - Dénomination de voirie communale.

Monsieur Claude BOISSAY, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Cadre de Vie, explique les services fiscaux ont besoin d'une délibération dénommant officiellement le Chemin du Champ-Richard, qui compte désormais une habitation.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

4 - Identification des lieux-dits.

Monsieur Claude BOISSAY, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Cadre de Vie, explique au Conseil Municipal qu'à la demande du S.D.I.S. du Loiret, il y a lieu de renforcer l'identification matérialisée des lieux-dits de notre commune, tel que cela a été réalisé pour « La Bonde » (lieu-dit bi-communal de Cléry-Saint-André et de Mareau-aux-Prés), ces derniers mois.

Sont cités par le S.D.I.S. : « Les Places », « Les Elus » (lieu-dit bi-communal avec Mézières-lez-Cléry) et « La Baraguière ».

Le Conseil Municipal valide le principe de cette proposition et confie à Claude BOISSAY, le soin d'affiner la mise en œuvre de ce projet.

5 - Détermination d'une limite d'agglomération.

Monsieur le Maire explique qu'une imperfection juridique existe depuis 1998, sur la situation juridique de la portion de la Route d'Orléans, à Cléry-Saint-André, qui est agglomérée à Mareau-aux-Prés.

Afin de faire bénéficier de la « zone 50 » aux clérycois des quatre pavillons concernés, il avait été convenu de les intégrer dans l'agglomération de Mareau-aux-Prés, ainsi élargie.

Outre l'imperfection liée à l'identification clérycoise de ces quatre pavillons, il existe également une difficulté dans l'application du pouvoir de police sur cette partie du territoire, notamment concernée par un carrefour potentiellement accidentogène.

Pour mettre fin de ces imperfections, il est proposé :

- De rétablir la fin d'agglomération de Mareau-aux-Prés, aux limites territoriales réelles.
- D'ouvrir alors le hameau « La Perrière (Commune de Cléry-Saint-André) » (panneau bleu) avec limitation de vitesse à 50 km/h.
- De fermer la seule limitation de vitesse après le C.E. n°15 dit de la Perrière.
- De solliciter l'avis du Conseil Général du Loiret, préalablement à ces modifications.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide cette proposition.

6 - Demandes de subventions.

Monsieur Claude BOISSAY, Adjoint au Maire chargé des Relations avec les Acteurs Economiques, informe le Conseil Municipal de l'avancement du projet d'installation d'un commerce de boucherie dans la « Maison Lebrun » désormais communale.

Lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, un budget consacré à la mise aux normes de ce bâtiment communal a été voté (45 000 €).

Il est proposé de solliciter deux demandes de subventions pour ce projet communal :

- A l'Etat, au titre du F.I.S.A.C.
- A l'Etat, au titre de la réserve parlementaire de Monsieur le Sénateur Jean-Pierre SUEUR.

Le Conseil Municipal valide ces propositions et autorise Monsieur le Maire à les revêtir de sa signature.

7 - Renouvellement de la ligne de trésorerie courante de la collectivité.

Monsieur Etienne HEMOND, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, le résultat de la consultation des établissements bancaires pour ce qui concerne le renouvellement de la ligne de trésorerie courante de la collectivité.

Parmi les trois offres reçues, c'est le CREDIT AGRICOLE qui est le mieux-disant, avec les conditions suivantes :

- Montant maximal de 270 000 €
- Frais de dossiers : 150 €uros.
- Index de référence : T4M
- Marge : 2,00 %
- Commission de non utilisation : aucune.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à la revêtir de sa signature.

8 - Modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réussite de M. Maxime HERBIN, au concours externe d'Adjoint Technique de 1^{ère} Classe, spécialité « espaces naturels, espaces verts », le 17 avril dernier, à Châteauroux.

Afin de saluer cette réussite au concours, confirmant la valeur professionnelle certaine de ce jardinier embauché à la Commune de Cléry-Saint-André depuis Mai 2010, il est proposé de créer le poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} Classe, par transformation de son actuel poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe, et cela dès le 1^{er} Octobre 2012, date la plus favorable pour l'agent après l'avancement d'échelon dont il bénéficiera en Septembre 2012.

9 - Vie des commissions municipales.

Monsieur Alain GRILLON informe que la Commission « Sécurité et Circulation » s'est réunie le 14 Avril 2012.

Madame Denise REYNAUD informe que la Commission « Action Scolaire et Petite Enfance » s'est réunie les 9 et 10 Mai 2012.

Monsieur Etienne HEMOND informe que la Commission « Communication et Nouvelles Technologies » se réunira le 30 Mai 2012.

Monsieur Gérard CORGNAC informe que la Commission « Vie Associative et Jeunesse » s'est réunie le 2 Avril 2012, sur le projet du gymnase.

Monsieur le Maire attire l'attention de la Commission « Equipements et Aménagements », sur l'importance de travailler désormais sur le projet de pavage des abords Nord & Ouest du parvis de la Basilique, tel qu'il vient d'être validé par l'Architecte des Bâtiments de France. L'objectif serait d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises, dès la prochaine séance du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire attire l'attention de la Commission « Sécurité et Circulation », sur l'importance de repenser, en le simplifiant, le projet d'aménagements de sécurité de la Route de Dry, qui n'a pas pu faire l'objet d'une budgétisation, jusqu'alors, compte tenu de l'ampleur de son coût.

10 - Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu de différentes réunions intercommunales. Il rappelle à ce propos, la méthode de présentation orale de ces activités intercommunales. Les délégués intercommunaux sont invités à proposer des interventions de quelques minutes sur un sujet particulier, qui fait partie de l'actualité intercommunale.

• La Communauté de Communes du Val d'Ardoux (C.C.V.A.) :

La Commission « Sports » s'est réunie les 22 Mars et 19 Avril 2012, à Dry, en présence de Messieurs Gérard CORGNAC, Gérald GOARIN et Thierry TELLIER. La réflexion sur les salles sportives se poursuit avec le déroulé de la mission de l'économiste en bâtiments, Luc GILBERT. Elle se réunira à nouveau le 13 Juin 2012, à Dry.

Le Bureau communautaire s'est réuni le 26 Mars 2012, à Mareau-aux-Prés, en présence de Madame Denise REYNAUD et de Messieurs Claude BOISSAY et Clément OZIEL. Il se réunira à nouveau les 21 Mai et 4 Juillet 2012, à Cléry-Saint-André.

La Commission « Finances » s'est réunie le 29 Mars 2012, à Mareau-aux-Prés, en présence de Mesdames Josette DENIS, Sylvie THIERY, Messieurs Etienne HEMOND et Clément OZIEL.

Le groupe de travail restreint « Maison Médicale » s'est réuni le 3 Avril 2012, à Mareau-aux-Prés, en présence de Monsieur Gérard CORGNAC. La mission d'études et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été attribuée au cabinet ACSANTIS de Paris.

La Commission « Culture Education » s'est réunie les 4, 11 et 20 Avril 2012, à Cléry-Saint-André, sous la Présidence de Madame Denise REYNAUD et en présence de Mesdames Josette DENIS et Sylvie THIERY. Elle se réunira à nouveau les 16 et 30 Mai 2012, à Cléry-Saint-André. Un questionnaire sur le ressenti de l'action culturelle communautaire sera intégré au prochain bulletin communautaire. Le Marché de Potiers se tiendra les 9 et 10 Juin 2012, à Jouy-le-Potier.

La Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D.) s'est réunie le 10 Avril 2012, en présence, notamment, de Mesdames Christiane LATOURNERIE, Sophie BERCE et Angélique BILLAUD-DUBOIS contribuables clérycoises.

La Commission « Economie Tourisme » s'est réunie le 12 Avril 2012, à Mareau-aux-Prés, sous la Présidence de Monsieur Claude BOISSAY et en présence de Madame Mariannick RENARD et de Monsieur Clément OZIEL. « La Loire à vélo en fête » sera un temps fort des festivités estivales à Mareau-aux-Prés, le 30 Juin 2012, avec un départ de cortège cycliste du Petit Mail, à Cléry-Saint-André. En partenariat avec l'Harmonie de Cléry.

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 12 Avril 2012, à Cléry-Saint-André, en présence de Mesdames Josette DENIS, Denise REYNAUD, Messieurs Claude BOISSAY, Gérard CORGNAC, Gérald GOARIN, Alain GRILLON, Etienne HEMOND, Michel NOUAILLE, Clément OZIEL, Thierry TELLIER et Daniel ZONCA. Les budgets 2012 ont été votés. Il se réunira à nouveau les 31 Mai et 12 Juillet 2012, à Cléry-Saint-André.

La Commission « Actions Sociales et Services à la Population » s'est réunie le 13 Avril 2012, à Beaugency, puis le 16 Avril 2012, à Mareau-aux-Prés, en présence de Mesdames Josette DENIS et Denise REYNAUD. Le comité de Pilotage « RAM-RPE » se réunira le 21 Mai 2012, à Mareau-aux-Prés.

La Commission « Communication » s'est réunie le 18 Avril 2012, à Mareau-aux-Prés, en présence de Madame Denise REYNAUD.

Une opération de prévention routière « Les séniors de la Route » a été organisée, le 20 Avril 2012, à Dry, en présence, notamment de Monsieur Michel NOUAILLE.

Le Marché de Potiers se tiendra les 9 et 10 Juin 2012, à Jouy-le-Potier.

La Commission « Sécurité Prévention » se réunira le 11 Juin 2012, à Dry.

Une formation avec l'association « AIDE aux VICTIMES du LOIRET (A.V.L.) est programmée pour le 21 Juin 2012, à Cléry-Saint-André.

- ***Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés, Mézières-lez-Cléry et Les Muids de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (C3M) :***

Le Bureau s'est réuni le 13 Avril 2012, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de Monsieur Alain GRILLON.

Les Commissions « Finances » et « Travaux » se sont réunies conjointement le 19 Mars 2012, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de Monsieur Alain GRILLON et en présence de Mademoiselle Sylvie THIERY, Messieurs Gérard CORGNAC, Lionel FRUMENT, Etienne HEMOND, Michel NOUAILLE, Thierry TELLIER et Daniel ZONCA.

Le Comité Syndical s'est réuni le 13 Avril 2012, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de Monsieur Alain GRILLON et en présence de Mademoiselle Sylvie THIERY, Messieurs Gérard CORGNAC, Lionel FRUMENT, Etienne HEMOND, Michel NOUAILLE, Clément OZIEL, Thierry TELLIER et Daniel ZONCA. Le budget 2012 a été voté.

- ***Le Syndicat Intercommunal de Gestion de la Crèche Familiale Intercommunale des Marmousets (S.I.V.U. Crèche).***

Le Comité Syndical s'est réuni le 21 Mars 2012, à Mareau-aux-Prés, en présence de Mesdames Denise REYNAUD, Josette DENIS et Maryvonne MARY.

- ***Le Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.R.T.O.M.) de la Région de Beaugency.***

Le Comité Syndical s'est réuni le 26 Avril 2012, à Beaugency, en présence de Messieurs Alain GRILLON et Daniel ZONCA.

- ***Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux (S.M.E.T.A.B.A.)***

Le Comité Syndical s'est réuni le 22 Mars 2012, à Lailly-en-Val, sous la Présidence de Monsieur Etienne HEMOND et en présence de Messieurs Lionel FRUMENT et Daniel ZONCA. Le Budget 2012 a été voté. Mlle Bénédicte GALLON a été nommée Secrétaire Générale du S.M.E.T.A.B.A. au 1^{er} Avril 2012, en remplacement de Mme Maryvonne MARY.

- ***Le Syndicat InterCommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (S.I.C.A.L.A.)***

Le Comité Syndical s'est réuni le 19 Mars 2012, à Orléans-la-Source, en présence de Monsieur Etienne HEMOND. Le budget 2012 a été voté.

- ***Le Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud :***

La Commission « Communication et Culture » s'est réunie le 29 Mars 2012, à Ménestreau-en-Villette.

Le Conseil de Développement a visité la cave coopérative de Mareau-aux-Prés, le 13 Avril 2012, en présence de Monsieur Claude BOISSAY.

Le Conseil de Développement s'est réuni le 19 Avril 2012, à Ménestreau-en-Villette, en présence de Monsieur Jean-Pierre COÏC.

Le Groupe de Réflexion s'est réuni le 24 Avril 2012, à Ménestreau-en-Villette, et se réunira à nouveau le 12 Juin 2012, à Ménestreau-en-Villette.

Le Comité Syndical se réunira le 28 Juin 2012, à Cerdon.

11 – Enquêtes publiques préalables à l'aménagement de la RD 951.

Monsieur le Maire informe que trois enquêtes publiques conjointes se dérouleront en mairie, du 21 mai au 30 juin 2012, relatives :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement de la RD 951, entre Lailly-en-Val et Sandillon,
- à la mise en compatibilité du POS/PLU de Dry
- parcellaire, en vue de l'identification des parcelles, la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et autres intéressés.

Le Commissaire-enquêteur sera notamment présent en Mairie de Cléry-Saint-André (ville-siège de l'enquête publique), le lundi 21 mai, de 9 heures à 12 heures.

12 - Rapports d'analyse d'eau.

Mademoiselle Sylvie THIERY, Conseillère Municipale Déléguée et Membre du C3M, informe le Conseil Municipal que le laboratoire missionné par le Conseil Général du Loiret a réalisé une analyse d'eau, le 20 Janvier 2012, à la mairie.

Ces prélèvements ont mis en évidence la bonne qualité de l'eau pour les paramètres conformes aux exigences de qualité définies au décret 89-3 modifié, relatif aux eaux destinées à la consommation humaine.

13 - Demandeurs d'emploi.

Mademoiselle Sylvie THIERY, Conseillère Municipale Déléguée aux Relations Sociales et à la Solidarité, informe que la Commune de Cléry-Saint-André comptait au mois d'Avril 2012, 94 demandeurs d'emploi, soit une diminution de 6,9 % par rapport aux chiffres de Mars 2012. La répartition de ces demandeurs est de 43 hommes et 51 femmes ; de 76 indemnisables et 18 non-indemnisables.

14 – La prochaine réunion de Conseil Municipal devrait avoir lieu le samedi 9 juin 2012, à 17 heures, en Mairie.

15 - Questions des membres du Conseil Municipal.

Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE signale qu'un passage piétons, près de la rue du Four-à-Chaux, sur la RD 951, serait mal positionné.

Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE signale qu'un véhicule professionnel stationné rue du Maréchal-Foch, très près du carrefour de la rue du Four-à-Chaux, gêne la visibilité.

Monsieur Michel NOUAILLE signale qu'un passage piétons de la route de Meung, après le cimetière, n'a pas été repeint, lors de la campagne de l'hiver dernier.

Monsieur Thierry TELLIER signale que l'élagage effectué pour le compte de ErDF (ou RTE), rue de la Gare, n'a pas été fait en respect des arbres.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 18 h. 43.